



L'ECHO ALBANAIS

LISTES ELECTORALES

Pour voter en 2014, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 31/12/2013.

L'inscription est une démarche volontaire. Se présenter en mairie pour remplir le formulaire d'inscription ; se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Une permanence sera assurée de 9 h à 12 h le mardi 31 décembre 2013 pour recueillir les demandes d'inscription sur la liste électorale.

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2013

1^{ère} catégorie - Petits- Jardins - moins de 1000 m² : 1^{er} : M & Mme CORBIN Gérard - 2^{ème} : M & Mme TERMET Raymond - 3^{ème} : M & Mme MICHEL René - 4^{ème} : M & Mme COBAC Raymond - 5^{ème} : M & Mme DESCLOS Gilbert - Encouragements : M & Mme MERPAULT Jean, Mme SIMON Yvonne, M GALANDA Yann et Melle LE DEAN Valérie.

2^{ème} catégorie - Grand jardin - plus de 1000 m² : 1^{er} : M & Mme MICHEL Claude - 2^{ème} : M & Mme CAMPION Pierrot - 3^{èmes} exæquo : M & Mme BREARD Hyacinthe et Mme GOMET Christiane - Encouragement : M & Mme JEHAN Pierrick.

3^{ème} catégorie - Façades : 1^{er} : M & Mme DESCLOS Bernard - 2^{ème} : M & Mme LANGLAIS Henri - 3^{ème} : Mme LÉBOUCHER Maria - 4^{ème} : Mme HERVET Yvonne - 5^{ème} : M MICHELET Marie-Ange - Encouragement : Mme CORBIN Marie-Reine.

4^{ème} catégorie - Commerces : 1^{er} : La Ferme du Poupray - 2^{ème} : Les Editions Armoric.

7^{ème} catégorie - Gîtes - Hébergements touristiques : 1^{er} : Mme CANTIN Aurélie - 2^{ème} : Mmes MORVAN Marie et Annie - 3^{ème} : M & Mme HOUZE Bertrand - 4^{ème} : M & Mme CROLAIS Joseph - Encouragement : M & Mme MICHEL Patrick, M & Mme GERNOT Robert.

8^{ème} catégorie - Camping : 1^{er} : Camping des Jonquilles.

9^{ème} catégorie - Potager fleuri : 1^{er} : Mme ALLARD Catherine - 2^{ème} : M & Mme GESREL Jean - 3^{ème} : Mme GOMET Christiane.

10^{ème} catégorie - Fermes : 1^{er} : M & Mme TOUBLANC Michel - 2^{ème} : M & Mme GAUTIER Félix - 3^{ème} : Gaec KERMEUR-LANGLAIS - Encouragements : M & Mme GESREL Denis, M & Mme GAUTIER Didier.

11^{ème} catégorie - Grand Parc : 1^{er} : M & Mme L'HOTELLIER Noël - 2^{ème} : M & Mme MARTIN Jean-Yves - 3^{ème} : M & Mme ROBERT Gérard - 4^{ème} : M & Mme TALBOURDET Victor - 5^{ème} : M & Mme DAVOUST Henri.

Coup de cœur : Mme GUEZOURIAN Fabienne.



CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

DECEMBRE 2013

Marche douce : le lundi 16 : La Ville Méen à Planguenoual, les lundis 23 et 30, pas de marche, reprise le lundi 6 janvier 2014.

Piscine et Aquagym : Les mardis 10 et 17 de 16 h à 17 h à la piscine des Monts-Colleux de Pléneuf Val André. En raison des vacances scolaires, il n'y aura pas de cours d'aquagym les mardis 24 et 31, reprise des cours le mardi 7 janvier 2014.

Club du jeudi : Pas de club le jeudi 26, reprise le jeudi 9 janvier 2014 où nous mangerons la traditionnelle galette des Rois.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Contact du club par mail : clublaflora@gmail.com

☎ Alain MARIE 02 .96.32.96.59. / Jacques LEFEUVRE 02.96.32.43.62.



LES RANDONNOUS ALBANAIS

Départ du parking du complexe sportif René Rouget le dimanche 22 Décembre à 8 h 30 : Pommeret

UTL CÔTE DE PENTHIÈVRE

Bible et Islam dans la peinture orientaliste, avec Colette DEPIERRE : *Conservateur en chef honoraire du Patrimoine*.

Au 19^e siècle, un nouveau courant dans la peinture, fondé sur l'évolution scientifique et la découverte des populations des pays d'Orient, remet en cause le système traditionnel des représentations religieuses, notamment des scènes bibliques. Parallèlement, apparaissent des tableaux figurant architecture et pratiques liées à l'islam découvertes par les artistes lors de leur voyage en Orient. Cette conférence se propose d'analyser ces représentations d'une époque où la société était alors fortement préoccupée par la question des origines.

Le 19 décembre à 14 h 30 au Casino du Val André. Conférence réservée aux adhérents. Possibilité de s'inscrire à partir de 14 h. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la présidente : mf.michel@hotmail.fr ou la secrétaire gisele.brueel@free.fr ou consulter le programme de nos activités sur notre site www.utlcotedepenthievre.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE DE PENTHIÈVRE

Aérateurs gratuits pour les détenteurs d'un composteur acheté à la Communauté de Communes :

Afin de faciliter l'aération de votre compost, la Communauté de Communes met à votre disposition gratuitement un aérateur. Sa forme, similaire à celle d'un harpon, permet d'oxygéner votre matière et ainsi de favoriser sa transformation. Pour cela, il vous suffit tout simplement de l'enfoncer dans votre pile de compost et de le retirer. La configuration de son embout permettant par ce biais de créer des canaux d'aération. Grâce à ces deux réservoirs, cet appareil permet aussi de ventiler le contenu de votre bac lorsque ce dernier est trop humide.

N'hésitez pas à venir vous en procurer un dans la limite des stocks disponibles : un seul aérateur sera remis par foyer. Plus de renseignement auprès de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre au 02.96.32.98.90 ou en ligne : www.cdc-cote-penthievre.fr.

COMMUNIQUÉ DE LA DDFiP ET CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) est régulièrement informée de l'utilisation frauduleuse de l'appellation « Finances Publiques » pour abuser les contribuables. Ces actions visant aussi bien des usagers particuliers que des professionnels peuvent revêtir diverses formes telles que :

- des courriers électroniques frauduleux (« phishing »). Le phishing ou technique du "hameçonnage" consiste en l'envoi de courriers électroniques usurpant l'identité d'administrations ou de grands organismes. Le message est très souvent à l'entête ou à la signature de la Direction Générale des Finances publiques ou des Ministères de l'économie, des finances ou du budget. Il demande aux usagers de fournir leur numéro de carte bancaire ou de compléter leurs coordonnées personnelles en vue d'obtenir un remboursement d'impôt. Ces courriers sont des faux. L'administration fiscale n'est pas à l'origine de ces envois. Le numéro de carte bancaire n'est jamais demandé pour le paiement d'un impôt ou le remboursement d'un crédit d'impôt, ni pour compléter des coordonnées personnelles. La DDFiP des Côtes d'Armor engage fortement les usagers à ne pas répondre à ces messages, à ne pas cliquer sur les liens qui s'y trouvent et recommande de les supprimer systématiquement.
- des courriers postaux contenant une proposition commerciale superflue. Il s'agit très souvent de proposer à un créateur d'entreprise une inscription sur un Registre National Intra-communautaire contre paiement (envoi d'un chèque), alors que l'attribution d'un numéro de TVA intra-communautaire par l'administration est gratuite et automatique.
- des appels téléphoniques émis par des personnes se faisant passer pour des agents des Finances publiques auprès de contribuables, leur demandant de fournir des coordonnées bancaires ou de réaliser un virement sur un compte pouvant être domicilié à l'étranger. Si vous êtes contacté de cette façon, n'hésitez pas à prendre le nom de votre interlocuteur, afin d'appeler le service des impôts des particuliers ou le service des impôts des entreprises dont vous dépendez, et demandez à parler à cette personne. N'appellez pas au numéro qu'elle pourrait vous donner.



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ?
Des réponses simples pour une action simple.

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site **www.mon.service-public.fr** (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaitre cette étape et la faire connaitre est important.
C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

CITÉ DES MÉTIERS : Programme de Décembre 2013

Mercredi 11 à 14 h à Pleumeur Bodou: "Les métiers du Bâtiment". Sur inscription

Mercredi 18 à 14 h à Ploufragan : "Les métiers du cinéma". Sur inscription.

Jeudi 19 à 18 h à Loudéac : "Le métier d'Aide-Soignant". Sur inscription

La Cité des Métiers, Espace Sciences et Métiers - Technopole - 6 rue Camille Guérin, 22440 Ploufragan.
Tél. 02 96 76 51 51. - www.citedesmetiers22.fr

RECRUTEMENT AGENT TECHNIQUE

La Direction départementale des Finances Publiques des Côtes d'Armor (DDFiP) procède actuellement au recrutement d'un agent technique pour le département des Côtes d'Armor (date limite de dépôt des candidatures fixée au 10 décembre 2013). Les missions du poste proposé sont essentiellement techniques, nécessitent des compétences en électricité et plomberie et impliquent de nombreux déplacements dans le département.

Renseignement à la DDFiP des Côtes d'Armor 17 Rue de la Gare 22023 Saint-Brieuc Cedex 1 Tél. 02.96.76.84.45.

ANNONCES

LOCATION

- Dans petite résidence récente, au 1^{er} étage, appartement classé D176 B6, type 3 de 60 m² exposé Sud/Sud-Ouest, grand séjour lumineux avec coin cuisine, 2 chambres, salle d'eau, 2 places de parking et petit jardin, proche de toutes commodités, secteur le Poirier. Disponible au 1^{er} janvier 2014. Tél. : 06.66.78.28.29.

VENTE

- 3 lampes de salon, 2 services à thé chinois, 1 service à poisson plat et couverts Guy Degrenne jamais servi, nombreux livres, cassettes, vidéos, DVD de toutes sortes, 1 petit meuble téléphone avec siège, 1 table basse en chêne faisant coffre, plateau coulissant. Prix à débattre. Tél. : 02.96.76.14.68.

DIVERS

- Mèche à Mèche - Coiffure à domicile - Pour Noël, faites plaisir à vos proches en leur offrant une "carte cadeau". Contacter Caroline : 06.14.36.70.72. Bonnes fêtes de fin d'année !
- Génération Sport ZC des Croix Roses 02.96.32.99.37 - Pensez sport et mode à l'occasion des fêtes de Noël ! Pour bien finir l'année, Génération vous offre 20 % de remise sur l'article de votre choix du 10 au 24 décembre. Profitez-en pour demander votre carte de fidélité gratuite. Pensez également à offrir des bons d'achats à vos proches que nous personnalisons ! Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes à tous !

Mémento

		Horaires d'ouverture	
Mairie ☎ 02 96 32 98 98 Fax. 02 96 32 98 22 Site : www.saintalban.fr E-mail.(courriel) : mairie@saintalban.fr		Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi 8 h 15 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15	Jeudi, Samedi 8 h 15 - 12 h
Cybercommune ☎ 02 96 93 88 05		Mardi 20 h - 22 h Samedi de 14 h à 16 h Dimanche de 10 h 30 à 12 h	Sur rendez-vous, lundi, mercredi et vendredi après-midi Tél. 06 72 67 12 01
Bibliothèque ☎ 02 96 93 88 05		Mercredi 14 h 30– 17 h Vendredi 16 h 30–18 h	Dimanche de 10 h 30 à 12 h
Urgences médicales ☎ 15			
Permanences Puéricultrice PMI et Assistance Sociale	Permanence à Lamballe • Mme DESCHAMPS, puéricultrice P.M.I. • Mme MALLET, assistante sociale du Conseil Général, sur rendez-vous – Tél. 02 96 50 10 30	☎ Mardi de 14 h à 16 h 30 ☎ Mardi matin	
Pharmacie	Déplacez-vous à la pharmacie la plus proche de chez vous, les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées. En cas d'urgence, tél. 15 ou 3237		



Le prochain écho paraîtra le 24 Décembre 2013, les annonces seront à déposer impérativement avant le vendredi 13 décembre à 12 h.